

Depuis plus de 20 ans les professionnel-les de la filière socio-éducative de la Fonction Publique Hospitalière sont en attente d'une véritable revalorisation salariale et de la reconnaissance de leur carrière.

Filière socio-éducative: alors la reconnaissance ça vient?

Cela fait plus de 20 ans que ce secteur professionnel fortement féminisé revendique cette reconnaissance. Lors des mobilisations de 2010 et 2011, les travailleurs sociaux avaient déjà envoyé un signe fort de leur volonté d'être reconnus à leur vrai niveau de qualifications (3 années d'études) qui doit passer par une véritable revalorisation salariale.

En 2012 le changement de gouvernement n'a rien modifié et l'engagement d'ouvrir de véritables négociations est passé à la trappe !

Les propositions actuelles du ministère, sont dans la continuité du précédent gouvernement:

- passage au Nouvel Espace Statutaire (NES)B;
- mise en place de 2 grades pour la filière socio-éducative (AS, ES, ME, CESF, Anim...).

Une véritable régression dans la carrière des salarié-e-s.

Ces personnels sont positionnés sur des grilles linéaires, les propositions ministérielles imposeraient:

- un allongement de carrière (de 22 ans à 33 ans),
- un déroulement de carrière en deux grades bloqué par des ratios ou des quotas liés au mérite...

L'intégration dans cet espace indiciaire amènerait une baisse des salaires sur l'ensemble de la carrière (jusqu'à 210 Euros par mois) et une perte cumulée sur la carrière allant jusqu'à 35000 Euros.

Dans les 2 autres versants de la Fonction Publique (Etat et Territoriale), le NES a été acté malgré un vote contre dans les conseils supérieurs et une opposition de certaines organisations syndicales.

C'est au nom de l'harmonisation des Fonctions Publiques que ce projet arrive sur la table dans la FPH même si à l'heure actuelle le Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière ne s'est toujours pas saisi de ce dossier...

Se mobiliser sans attendre!

Dans la Fonction Publique Territoriale l'intersyndicale CGT, FSU, SUD-CT et FAFPT a décidé d'une action le 8 octobre 2013, lors d'un colloque du conseil supérieur de la FPT intitulé « *quelles évolutions pour la filière sanitaire et sociale de la FPT* » !

Nous devons nous inscrire dans cette initiative en organisant des AG et des réunions d'informations syndicales.

Cette journée d'action doit ouvrir la voie d'une réelle mobilisation dans le secteur.

Au-delà des revendications portées par les socio-éducatifs se pose la question de l'architecture de toutes les grilles de salaires pour l'ensemble des filières professionnelles.

La question salariale est au coeur des pré-occupations de tous les professionnel-les et pour gagner il nous faudra ouvrir un large front sur cette question tant dans nos secteurs que dans le cadre interprofessionnel.

La Fédération SUD Santé-Sociaux revendique:

- Des revalorisations salariales de l'ensemble des salarié-e-s de la Fonction Publique,
- Une carrière linéaire, sans barrage pour toutes et tous,
- L'intégration dans la catégorie A pour toutes et tous les Assistant-e-s Socio-Educatifs,
- Le maintien des formations professionnelles, en alternance, de la filière sociale dans les instituts de formation en travail social,
- Une reconnaissance des métiers du social, tant financière, qu'au regard de son utilité sociale.

**Rejoignons le mouvement
des salarié-es de la
Fonction Publique Territoriale
le 8 octobre 2013 à 13h**

**Rassemblement 35 boulevard des
Invalides à Paris.**
(face au Conseil Régional d'Île de France)



Union
syndicale
Solidaires

Fédération
SUD Santé-Sociaux

70, rue Philippe de Girard
75018 PARIS

Tel : 01 40 33 85 00

Fax : 01 43 49 28 67

www.sud-sante.org

contact@sud-sante.org

Paris, le 20 septembre 2013